



DES ABEILLES DANS MON JARDIN

APICULTURE ET POLLINISATION

Les abeilles sont les alliées indispensables du jardinier. Sans elles, pas de miel, mais surtout, pas de fruits, pas de graines ! Accueillir et protéger les abeilles est donc essentiel, même en ville. Il n'est pas nécessaire d'être apiculteur pour cela : chaque geste compte pour protéger les abeilles des villes ! Petit tour d'horizons des actions permettant de préserver les abeilles et les précieux services qu'elles nous rendent !

1. LES ABEILLES ONT LE BOURDON

Depuis plusieurs années, une mortalité anormale des colonies d'abeilles est constatée, tant dans nos contrées qu'aux quatre coins du globe. Malheureusement, cette surmortalité des abeilles domestiques ou mellifères, c'est-à-dire des abeilles productrices de miel, n'est que la partie émergée de l'iceberg. Bien d'autres espèces d'abeilles, qualifiées de sauvages, disparaissent aussi, en silence. Ce sont des bourdons, des osmies, des andrènes,... souvent peu connues du grand public.

Malades de notre environnement, ces précieux insectes subissent une série de pressions liées directement ou indirectement à l'activité humaine : réduction de la quantité et de la diversité des fleurs nécessaires à leur bonne alimentation, intoxications ou troubles du comportement induits par les pesticides, impacts des changements climatiques, nouvelles maladies,... Cette situation globale n'est pas sans conséquences pour nous. Ce n'est pas seulement une réduction des quantités de miel produites qu'il faut craindre ; bien plus que cela, c'est l'équilibre de nos écosystèmes et la disponibilité de notre alimentation qui sont en jeu !

2. LES ABEILLES, BASE DES ECOSYSTEMES

Les abeilles, tant domestiques que sauvages, jouent un rôle essentiel dans la nature. Elles sont à la base de la chaîne alimentaire. En se nourrissant exclusivement de pollen et de nectar des fleurs, elles contribuent à la reproduction des végétaux : lors du butinage, leur corps poilu accroche des grains de pollen, les parties mâles de la fleur, et les transporte, de manière involontaire, vers d'autres fleurs où ils féconderont les ovules, les parties femelles des fleurs. C'est la pollinisation.



Cette symbiose entre les abeilles et les fleurs est le fruit de millions d'années de co-évolution. Progressivement, abeilles et fleurs se sont adaptées l'une à l'autre pour se rendre mutuellement service. En échange de nourriture, l'abeille aide la majorité des végétaux à se reproduire. C'est 80% des plantes à fleur qui ont besoin des insectes pollinisateurs. Parmi ces plantes à fleurs, une bonne part est indispensable à notre alimentation : sans les abeilles, on perdrait 60% de notre diversité alimentaire ; en termes de volume, cela représenterait 30% de notre nourriture. Plus de fruits, de graines, de légumes...



3. CONNAITRE ET AIDER LES ABEILLES EN VILLE

Ce rôle essentiel des pollinisateurs doit être préservé. Avant de vouloir à tout prix mettre une ruche pour « aider les abeilles », il est nécessaire de mieux connaître ces insectes et leurs besoins.

3.1. ABEILLE ET ABEILLES

Ce sont environ 380 espèces d'abeilles différentes qu'abrite la Belgique et pas moins de 20.000 espèces à l'échelle de la planète. Rien qu'à Bruxelles, une centaine d'espèces d'abeilles sauvages ont été recensées. Certaines vivent en communauté de plusieurs dizaines ou centaines d'individus, comme les bourdons, mais la plupart vivent de manière solitaire. Ces abeilles ne produisent pas de miel comme le fait *Apis mellifera*, car elles ne vivent pas à l'état adulte durant l'hiver, mais contribuent néanmoins à la pollinisation des végétaux et donc à notre alimentation.



Eristale des arbustes



Bourdon terrestre



Hélophile à bandes grises

Elles sont très précieuses car elles ne vont pas forcément aller butiner les mêmes fleurs que les abeilles domestiques : en fonction de la taille de leur corps et de la taille de leur langue, de la période de l'année à laquelle elles émergent, elles vont avoir un rôle complémentaire voir prépondérant dans la pollinisation de certaines cultures.

Pour maintenir ce service qu'elles rendent gratuitement, il est nécessaire de fournir à l'ensemble des abeilles de la nourriture, de l'eau, un logement adapté et un cadre de vie sain.

3.2. A MANGER

Les abeilles sont exclusivement végétariennes, à la différence de leurs cousines les guêpes qui consomment aussi de la viande. Les abeilles se nourrissent exclusivement du pollen, la partie mâle des fleurs et du nectar, le jus sucré qui se trouve au fond des fleurs. Ce sont plusieurs centaines voire milliers de fleurs qu'une abeille peut visiter en une seule journée de beau temps. Comme nous, elles ont besoin d'une nourriture diversifiée tout au long de l'année : il est donc nécessaire qu'elles aient accès à une large gamme de fleurs au fil des mois.

Comment choisir vos plantations pour les abeilles ?

- Privilégiez des variétés de fleurs indigènes, c'est-à-dire natives de chez nous.
- Variez les familles de plantes
- Supprimez les espèces invasives, comme la renouée du japon ou le buddleia qui sont certes mellifères mais qui ont un impact négatif sur notre environnement
- Evitez les plantes horticoles complexes qui ne fournissent plus de nectar ni de pollen aux abeilles. Les géraniums qui garnissent nombre de parterres et de rebords de fenêtre, par exemple, ne sont pas source de nourriture pour les pollinisateurs
- Prévoyez des floraisons tout au long de l'année.



Voici quelques exemples :

	Hiver	Printemps	Été	Automne
Plantes ligneuses (arbres, arbustes, lianes,...)	Noisetier	Saule, fruitiers	Tilleul, chataignier Plantes aromatiques de garrigue	Lierre Bruyère Callunes
Plantes herbacées	Plantes à bulbes : Crocus, perces neiges	Bleuet, coquelicot, millepertuis, mauves	Plantes aromatiques	

3.3. A BOIRE

Les abeilles ont besoin d'eau toute l'année. Elle va permettre aux insectes de s'hydrater, mais aussi de combler leurs besoins en minéraux. Pas besoin de grandes surfaces pour donner à boire aux abeilles ! Une coupelle d'eau régulièrement alimentée, une descente de gouttière, le fond d'une jardinière... peuvent largement suffire.

- L'été surtout prévoyez toujours de quoi abreuver les abeilles ! Cela leur sera bien utile pour permettre à la ruche de maintenir la température du couvain (des bébés) à un niveau constant. En période de chaleur importante, une colonie d'abeilles domestiques peut consommer jusqu'à un demi-litre d'eau par jour
- Les abeilles sauvages aussi ont besoin d'eau. Certaines l'utilisent pour fabriquer la boue destinée à colmater l'entrée de leur nid ; c'est le cas des osmies.



3.4. UN LOGEMENT

Tant les abeilles domestiques que sauvages ont besoin d'un logement pour s'abriter et assurer la croissance de leur progéniture de manière sécurisée. Dans la nature, sous nos latitudes, les abeilles à miel s'installaient principalement dans des troncs d'arbres creux ou dans des cavités rocheuses, se protégeant ainsi du vent et de la pluie. Les abeilles sauvages pour leur part investissent des endroits variés : 2/3 des espèces vivant en Belgique nichent naturellement dans le sol (dans les talus, les sablières,...) et le reste préfère s'installer dans des petits trous (dans des troncs ou des tiges d'arbres).



Désormais, en ville, avec l'urbanisation et la gestion des zones vertes telle qu'elle est encore pratiquée par bon nombre de professionnels ou de particuliers, ces habitats naturels tendent à disparaître. Par conséquent, un coup de pouce peut être le bienvenu ! Laissez une zone un peu sauvage dans votre jardin, un tas de bois, de feuilles ou de sable, ou encore construisez des nichoirs pour les pollinisateurs sauvages et offrez leur un gîte cinq étoiles.

DES NICHOURS POUR LES ABEILLES SAUVAGES

Buches percées	Fagots de tiges	Galeries d'argile
Dans des bûches de bois dur, forez des trous de 4 à 12 mm de diamètre et de 8 à 10 cm de long. Veillez à ce que le trou soit aussi lisse que possible. Au besoin, poncez légèrement la face avant.	Coupez des branches creuses ou à moelle (sureau, framboisier, bambou, roseau, ronce, cardère,...) en section de 10 à 15 cm et assemblez-les en fagot.	Remplissez une boîte de conserve ou un autre contenant étanche d'argile naturelle et creusez-y des trous droits et lisses de diamètres différents. Lissez la surface et laissez sécher lentement.

Dans tous les cas, prévoyez d'installer vos nichours de manière dispersée, à l'abri de la pluie et de préférence dans une zone ensoleillée. Surélevez-les par rapport au sol (40 cm) afin d'éviter qu'ils ne prennent l'humidité.

3.5. UN ENVIRONNEMENT SAIN

Les abeilles souffrent de la mauvaise qualité de notre environnement. Les nouveaux parasites et nouvelles maladies, la disparition de la flore sauvage, mais aussi les pesticides que l'on retrouve jusqu'au cœur des villes sont autant de pressions qui affaiblissent fortement les populations d'abeilles, tant domestiques que sauvages. A votre échelle, en supprimant l'utilisation de pesticides ou en consommant des produits issus de l'agriculture biologique par exemple, vous pouvez déjà les aider.

4. SE LANÇER EN APICULTURE

4.1. L'ABEILLE DOMESTIQUE... VRAIMENT ?

L'abeille mellifère est aussi appelée abeille domestique, pour la distinguer des abeilles sauvages qui ne produisent pas de miel. Pour autant, ce qualificatif ne doit pas nous induire en erreur et nous amener à considérer que les abeilles à miel sont aussi faciles à élever que n'importe quel autre animal domestique. Plus exactement, l'abeille mellifère reste un animal de nature profondément sauvage... c'est son habitat que l'homme a pu domestiquer pour lui permettre de bénéficier du miel, longtemps la seule source de sucre concentré disponible pour l'humanité. Au fil des milliers d'années de cohabitation entre l'homme et l'abeille à miel, l'habitat proposé par les apiculteurs aux abeilles s'est progressivement modifié afin de faciliter le travail de production de miel pour les abeilles et de récolte pour les apiculteurs.



4.2 L'ORGANISATION ET LES BESOINS DE LA RUCHE

Une ruche d'abeilles mellifères, c'est 50.000 abeilles à la belle saison : principalement des ouvrières (des femelles stériles), quelques centaines ou milliers de faux-bourçons (les mâles), qui vivent autour de leur reine, la mère de toutes les abeilles. La colonie d'abeilles est une organisation complexe, témoignant d'une intelligence sociale importante. Sans sa colonie, une abeille ou même une reine n'est rien. Il y a au sein de la ruche un système d'interdépendances et de division du travail assez poussé qui a de tous temps impressionné les hommes. Au fil de sa vie et des besoins de sa famille, l'ouvrière exerce différents métiers pour subvenir aux besoins de la colonie : maintien de la propreté dans la ruche, gestion du couvain, ventilation, transformation et stockage du miel, butinage pour aller chercher les ressources nécessaires,... et il en faut pour nourrir tout ce petit monde !

Environ 240 kg de nectar, 40 kg de pollen (pour nourrir le couvain) et 10 litres d'eau sont nécessaires par an en moyenne pour une colonie. Cela représente plusieurs centaines de millions de fleurs butinées et de voyages entre les ressources et la ruche pour ramener tout cela. Vous imaginez l'effet de ratissage que peut provoquer une colonie d'abeilles dans une zone peu végétalisée et l'impact que cela peut avoir sur les communautés d'abeilles sauvages...

4.3. AVANT DE SE LANCER

Vu l'impact que peut avoir l'installation de ruches sur les autres abeilles et plus largement sur l'ensemble des insectes pollinisateurs vivant alentours, il est nécessaire de bien s'interroger sur la pertinence de son projet et son adéquation avec le milieu avant de se lancer. En outre, face à l'état de santé fragile des abeilles mellifères, l'apiculture est devenue de plus en plus technique et interventionniste. Il n'est plus possible de se lancer dans un projet de ruchers en dilettante, sans connaissance préalable des abeilles et de leurs besoins.

- La formation est désormais indispensable. La SRABE et KONVIB proposent sur Bruxelles des formations en deux ans fournissant les bases pour se lancer. Les formations courtes ou initiations qui se développent de plus en plus sont tout à fait inadaptées pour faire de vous des apiculteurs dignes de ce nom. Une alternative à la formation longue peut néanmoins être de se former en compagnonnage, c'est-à-dire d'accompagner un apiculteur pendant plusieurs saisons pour acquérir les connaissances et gestes indispensables à une apiculture respectueuse des abeilles.



- Le matériel de l'apiculteur a aussi un coût. Pour se lancer dans la gestion d'un rucher de deux ruches avec un matériel complet, il faut prévoir un investissement de l'ordre de 2.000 €. De quoi réfléchir avant de démarrer.

QUID DE LA RÉGLEMENTATION ?

L'installation d'un rucher de trois ruches ou moins ne nécessite actuellement pas d'autorisation en Région de Bruxelles-Capitale. Vous êtes néanmoins tenus de respecter des distances légales entre votre rucher et la partie fréquentée de la voirie ou la partie habitée de l'habitation. Ce sont des règles fédérales qui régissent ces questions : une distance de 20 m est requise, mais peut être ramenée à 10 m si un obstacle de 2 m de haut oblige les abeilles à prendre rapidement de la hauteur. En outre, vous êtes tenus de déclarer votre rucher à l'AFSCA et en toute circonstance vous êtes responsables de vos abeilles. En cas de litige avec un voisin, ce sera à vous de prouver que ce ne sont pas vos abeilles qui lui ont causé un dommage. A bon entendre...



4.4. DES PRATIQUES APICOLES ADAPTEES A LA VILLE ET AUX ABEILLES

Les pratiques d'apiculture urbaine réellement durables sont nécessaires si vous souhaitez que votre projet apicole soit positif pour les abeilles. Il s'agit dès lors notamment de :

- Privilégier les races d'abeilles locales
- Soutenir la naissance naturelle des reines
- Accepter l'essaimage
- Sélectionner des colonies d'abeilles fortes et résistantes au varroa, notamment par la non intervention
- Limiter les interventions dans la ruche au strict minimum
- Adapter le choix du site et la densité de ruches au potentiel mellifère et à la présence préalable de pollinisateurs sauvages
- Limiter les projets d'apiculture professionnelle en ville à ceux qui viennent en complément d'un projet agricole raisonné

Vous souhaitez vous lancer dans la production et la commercialisation de miel ? N'hésitez pas à consulter le Code des bonnes pratiques apicoles du CARI, site de l'apiculture wallonne et bruxelloise, qui vous renseignera sur le cadre réglementaire précis défini par la Commission européenne et auquel doivent répondre tous les produits alimentaires commercialisés.

CREDITS PHOTOGRAPHIQUES ET ILLUSTRATIONS

© Apis Bruoc Sella, sauf logo « Cultiver en ville » (istock)

